

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
191<sup>e</sup> année  
5 novembre 2015  
n° 38 / 7663<sup>e</sup>  
pages 2177 à 2240



## POINT DE VUE / Droits fondamentaux

Contre la « balance des intérêts » :  
hiérarchie des droits fondamentaux

> Pierre-Yves Gautier

2189

## ÉDITORIAL

2177 Universités : « la coupe est pleine », *Olivier Beaud*

## ACTUALITÉS

- 2181 Campement illicite (expulsion) : contrôle de proportionnalité
- 2181 Contrat (formation) : portée d'une condition portant sur un élément essentiel
- 2182 Cotitularité du bail (divorce) : portée de la transcription du jugement de divorce
- 2183 Liberté d'expression (violation par la Suisse) : droit de nier le génocide arménien
- 2184 Appel au boycott (produits d'Israël) : délit de provocation à la discrimination
- 2186 Licenciement pour faute lourde (intention de nuire) : détournement de fonds et dérives financières

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2191 **Chronique** : La cessation de l'activité d'un copreneur en cours de bail rural, *Franck Roussel*  
**Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation** :
- 2198 Troisième chambre civile, *Anne-Laure Méano, Valérie Georget et Anne-Lise Collomp*
- 2205 Chambre commerciale, *Sylvie Tréard, Thierry Gauthier et Frédéric Arbellot*
- 2214 **Panorama** : Droit du numérique, *Jacques Larrieu, Christian Le Stanc et Pascale Tréfigny*
- 2227 **Notes** : Le vaste champ d'application de la responsabilité du fait des produits défectueux,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 1<sup>er</sup> juill. 2015, Bénédicte Girard*
- 2231 L'éternel retour de la mention manuscrite du cautionnement : quel formalisme pour la durée  
de l'engagement?, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 9 juill. 2015, Hania Kassoul*
- 2236 Notification du prix de la vente et information loyale du preneur à bail rural,  
*note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 24 juin 2015, Franck Roussel*

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)

Étranger: 551 € HT

Prix au numéro: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Novembre 2015

## Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69572195550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Olivier Beaud

2177

Universités:  
« la coupe est pleine »

## ACTUALITÉS

2180

### DROIT DES AFFAIRES

#### Concurrence-Distribution

Rupture d'une relation commerciale:  
caractère d'ordre public de la règle de  
compétence, *Com. 20 oct. 2015*

Rupture d'une relation commerciale: validité  
de la clause compromissoire,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 21 oct. 2015*

#### Fiscalité

Impôt de solidarité sur la fortune: taxation  
des actifs des filiales, *Com. 20 oct. 2015*

2181

### DROIT CIVIL

#### Bien-Propriété

Campement illicite (expulsion): contrôle de  
proportionnalité, *Civ. 3<sup>e</sup>, 22 oct. 2015*

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Accident de la circulation (mini-moto):  
qualification de véhicule terrestre à moteur,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 22 oct. 2015*

Assurance (faute intentionnelle): portée  
du placement sous contrôle judiciaire,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 22 oct. 2015*

Contrat (formation): portée d'une condition  
portant sur un élément essentiel,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 22 oct. 2015*

#### Famille-Personne-Succession

Renonciation à succession (droit de retour):  
portée et conditions d'exercice,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 21 oct. 2015*

2182

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Cotitularité du bail (divorce): portée de la  
transcription du jugement de divorce,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 22 oct. 2015*

2183

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Liberté d'expression (violation par la Suisse):  
droit de nier le génocide arménien,  
*CEDH 15 oct. 2015*

2184

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Presse et communication

Appel au boycott (produits d'Israël): délit de

provocation à la discrimination,  
*Crim. 20 oct. 2015*

Diffamation (fonctionnaire municipal):  
promotion d'un proche parent du maire,  
*Crim. 20 oct. 2015*

#### Procédure pénale

Instruction (mise en examen): moyen de  
nullité portant sur des pièces annulées,  
*Crim. 21 oct. 2015*

2185

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Archive publique (qualification): documents  
établis dans l'exercice des fonctions,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 21 oct. 2015*

2185

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Changement du lieu de travail (refus des  
salariés): caractérisation d'une faute grave,  
*Cass., ass. plén., 23 oct. 2015*

Licenciement pour faute lourde (intention  
de nuire): cas d'un détournement de fonds,  
*Soc. 22 oct. 2015*

Licenciement pour faute lourde (intention  
de nuire): cas de dérives financières,  
*Soc. 22 oct. 2015*

Départ en retraite (requalification): office du  
juge en cas d'équivoque, *Soc. 20 oct. 2015*

Licenciement (personne du salarié):  
portée d'une lettre du conseil du salarié,  
*Soc. 20 oct. 2015*

Contrat à durée indéterminée  
(requalification): portée de la lettre  
de rupture, *Soc. 20 oct. 2015*

2187

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Compétence européenne (responsabilité  
parentale): voyage d'un enfant à l'étranger,  
*CJUE 21 oct. 2015*

Compétence européenne (Bruxelles I):  
plainte avec constitution de partie civile,  
*CJUE 22 oct. 2015*

#### Profession juridique et judiciaire

Avocat (frais): honoraires de l'avocat  
étranger, *Civ. 2<sup>e</sup>, 22 oct. 2015*



## POINT DE VUE

2189

Contre la « balance des intérêts » :  
hiérarchie des droits fondamentaux  
par Pierre-Yves Gautier



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

2191

La cessation de l'activité d'un copreneur  
en cours de bail rural  
par Franck Roussel

### CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

2198

Troisième chambre civile  
par Anne-Laure Méano, Valérie Georget  
et Anne-Lise Collomp

2205

Chambre commerciale  
par Sylvie Tréard, Thierry Gauthier  
et Frédéric Arbellot

### PANORAMA

2214

Droit du numérique  
septembre 2014 - septembre 2015  
par Jacques Larrieu, Christian Le Stanc  
et Pascale Tréfigny

### NOTES

2227

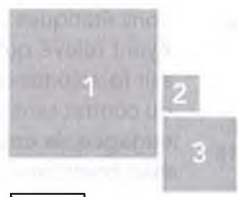
Le vaste champ d'application de la responsabilité  
du fait des produits défectueux,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 1<sup>er</sup> juill. 2015*  
par Bénédicte Girard

2231

L'éternel retour de la mention manuscrite  
du cautionnement : quel formalisme pour la durée  
de l'engagement ?, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 9 juill. 2015*  
par Hania Kassoul

2236

Notification du prix de la vente et information loyale  
du preneur à bail rural, *note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 24 juin 2015*  
par Franck Roussel



## ENTRETIEN

2240

Benoît Lecourt - La simplification du droit des affaires

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).